



## Ensemble, revendiquons les Droits des Sans-Papiers

### Sans-Papiers en lutte

Chronique n° 128

Lundi 31 mars

Bonjour,

Dimanche 23 mars : Assemblée Générale avec une assistance nombreuse. Chacun attendait le cœur battant le résultat de l'examen des dossiers par la Préfecture. Aboubacry s'est dévoué pour énumérer les noms des personnes figurant dans les « différents » cas sérieux par la Préfecture. La liste interminable des rejets (présentés comme « propositions » sur le tableau remis par la Préfecture, mais considérés comme définitifs dans le relevé de conclusions et déclaré oralement en réunion), cités l'un après l'autre.... Des personnes sortaient de l'assemblée, les larmes aux yeux devant un tel gâchis, une telle sécheresse de cœur du Préfet. Tous ceux qui avaient nourri l'espoir de se voir régulariser au titre de leur intégration par le travail ; Patatras !! Anéantis les rêves, entretenus par l'illusion qu'un groupe de travail, traitant de chaque situation serait créé, par les différentes circulaires, par les luttes médiatisées ... Seules 6 personnes ont été retenues dans ce cadre-là ! Les ouvriers dans la restauration : à la trappe, les ouvriers dans le bâtiment : à la trappe, etc.. des femmes seules avec enfant : à la trappe, des jeunes majeurs : à la trappe. 296 personnes : à la trappe !!!!

Les familles s'en sont plutôt mieux « sorties » que les personnes isolées. Mais combien en reste-t-il aussi sur la touche ?

Comment disait-il, M. Le Préfet lors d'une des délégations ? « On ne pleure pas sur le lait renversé » et les représentants de l'Évêque et de la mairie de Massy : « Prenez ce qu'on vous donne et sortez de l'église ». Voilà le résultat !

Sylvie a rappelé la lutte exemplaire menée par les Sans-Papiers surmontant toutes les difficultés dues au nombre, à la longueur de la lutte, à la présence de certains soutiens bien décidés à ce que les Sans-Papiers « se prennent les pieds dans le tapis ». Décision a été prise qu'un courrier serait adressé au Préfet, (courrier, actuellement en cours de rédaction). Les militants investis auprès des Sans-Papiers depuis le début, au moins n'ont pas la responsabilité (et ça n'est pas un réconfort) d'avoir trahi les Sans-Papiers, ceux-ci ayant été les acteurs de leurs décisions avant l'occupation, pendant l'occupation et après l'occupation.

RESF 91 était présent : ceux qui ne s'étaient pas privés de tenter de déstabiliser le mouvement en appelant à la solidarité « Buffalo », en caractérisant l'occupation « d'une occupation de M.... » qui « aurait dû faire comme l'UL CGT de Massy » alors que leur silence était assourdissant concernant l'occupation de ceux de l'église, mais aussi ceux qui n'ont pas cessé de soutenir les Sans-Papiers quels qu'ils soient, jeunes majeurs, familles, isolés, dans la lutte, au tribunal, au Centre de rétention, etc., prodiguant leur réconfort à chacun. Mais que peuvent les mots contre un tel

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55

[Sans.papiers.en.lutte@gmail.com](mailto:Sans.papiers.en.lutte@gmail.com)

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>

couperet ? Pierre (RESF Les Ulis) avait apporté la pétition pour soutenir la jeune fille frappée d'une OQTF, pétition prise en main par Saousen et que chacun avait à cœur de signer pour lui venir en aide, en solidarité.

Les régularisés quant à eux, cachaient leur joie, presque honteux devant la détresse de leurs compagnons de lutte, et pourtant, ils n'ont été coupables de rien et n'ont pas à rougir de la réussite de leur lutte. Ils ont mérité leurs papiers, comme ceux à qui cela a été refusé. La lutte était collective et c'est collectivement qu'ils ont obtenu satisfaction.

Lundi 31 mars : Nous sommes victimes d'usurpateurs. Un courrier au nom des Sans-Papiers CGT de Massy de l'Église Saint Paul a été adressé à différents destinataires dont le Préfet de l'Essonne et le Ministre de l'Intégration et de.... Ce courrier en date du 26/03/08 et intitulé « Requête », est rédigé dans un français approximatif (et bourré de fautes d'orthographe) ; il dénonce le sort fait aux Algériens et aux Tunisiens.

Voilà les effets pervers de l'encouragement au communautarisme engendré par les manœuvres de l'Évêque et du Maire de Massy en encourageant certains Sans-Papiers à faire sécession. A part les « meneurs » la plupart n'ont pas eu un meilleur sort que leurs anciens compagnons de lutte et leurs attaques concernant le travail fait sans doute référence aux autorisations provisoires de séjour délivrées à deux d'entre eux. En effet, ils ont eu connaissance de la liste TOTALE des Sans-Papiers entrés en lutte, celle-ci leur ayant été remise par la Préfecture, juste avant de recevoir la délégation du collectif.

Suite à l'Assemblée Générale, Sylvie, Moussa, David et Tarek ont entrepris de voir chaque Sans-Papiers rejeté afin d'établir un argumentaire et un dossier. Ceux-ci seront très utiles en cas de réception de l'Obligation à Quitter le Territoire Français promise par le Préfet.

Arrêt des Expulsions // Régularisations Maintenant !!

Contacts : 06 22 86 12 00 et 06 16 72 70 55  
[Sans.papiers.en.lutte@gmail.com](mailto:Sans.papiers.en.lutte@gmail.com)

<http://sanspapiersenlutte.blogspot.com>